

REPUBLIQUE FRANCAISE

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

SYNDICAT MIXTE

SIZIAF

\*\*\*\*\*

SEANCE DU 22 JANVIER 2026

\*\*\*\*\*

Convocation adressée aux délégués le :

15 janvier 2026

Délégués :

- En exercice : 48
- Présents : 27
- Votants : 35

Délibération

mise en ligne le :

30 janvier 2026

Délibération certifiée  
exécutoire le :

30 janvier 2026

4 –

VENTE D'UNE  
PARCELLE RUE DE  
BUDAPEST POUR  
L'ACCUEIL DE LA  
SOCIETE GEW

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux janvier à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur André KUCHCINSKI, suite à la convocation qui lui a été faite le quinze janvier, conformément à la loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du Syndicat.

Etaient présents : M. André KUCHCINSKI, M. Steve BOSSART, M. Philippe BOULERT, M. Jean-Luc BOULET, M. Sébastien DARRAS, M. Jérôme DEMULIER, M. Jean-Marie DOUVRY, M. Philippe DRUMEZ, M. Jean-Michel DUPONT, Mme Leslie DZIURLA, M. Patrice FRERE, M. Hugues HOUZE DE L'AULNOIT, M. Stéphane POULET, M. Alain QUEVA, Mme Ewa VIVIER, Mme Sandra BABLIN, Mme Carine BANAS, M. Geoffrey MATHON, M. Philippe DALLE, M. Nicolas FRANCKE, M. Ludovic GAMBIEZ, M. Nicolas GODART, M. Bernard JASPART, M. Georges KOPROWSKI, M. Jean-Louis LEFEBVRE, M. Sébastien OGEZ, Mme Monique ZARABSKI.

Etaient excusés : M. Kévin DEGREAUX, Mme Véronique DERANSY, Mme Anne-Sophie DUBOIS, M. Yves DUPONT, Mme Joëlle FONTAINE, M. André GUILLOU, M. Frédéric WALLET, M. Jean-François ANTONINI, M. Paul DRON, M. Christophe DRUELLES, M. Sébastien MESSENT, M. Marcel PART, M. Sylvain ROBERT,

Ont donné procuration : Monsieur Dominique DELECOURT à Monsieur Philippe BOULERT, Monsieur Sylvain COCQ à Monsieur Sébastien DARRAS, Madame Pascale JOURDAIN à Monsieur Jérôme DEMULIER, Monsieur Alain DE CARRION à Monsieur Philippe DRUMEZ, Monsieur Olivier GACQUERRE à Monsieur Jean-Michel DUPONT, Madame Nathalie LIMEUX à Monsieur Patrice FRERE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Geoffrey MATHON, Monsieur Patrick PIQUET-BACQUET à Mme Monique ZARABSKI.

Secrétaire de séance : Monsieur Hugues HOUZE DE L'AULNOIT

Lors du comité syndical d'octobre 2025, le comité syndical a délibéré pour autoriser la vente d'une parcelle pour accueillir le projet GEW. Compte-tenu de la découverte de servitudes liées à la présence de réseaux enterrés sur la parcelle initiale, le projet d'implantation s'est positionné sur la parcelle voisine, toujours rue de Budapest à Billy-Berclau. Il est de ce fait nécessaire de délibérer de nouveau pour autoriser la vente de cette nouvelle parcelle.

La société GEW est spécialisée dans les travaux d'installation électrique. Elle a 40 ans d'existence et comprend 13 salariés. Ses locaux sont actuellement à Wingles mais sont petits et peu fonctionnels.

GEW souhaite acquérir un bâtiment plus grand pour se développer et mettre en location son bâtiment situé à Wingles.

Les premiers contacts datent de 2023 ; l'entreprise a attendu la finalisation de la rue de Budapest pour arrêter son projet.

Le besoin foncier est d'environ 5 000 m<sup>2</sup> pour y construire un bâtiment de 1 063 m<sup>2</sup> sur une emprise au sol de 821 m<sup>2</sup>.

Le prix de la parcelle proposée en 2023 est de 30 € H.T.

Considérant la parcelle de 5 301 m<sup>2</sup> proposée, située rue de Budapest sur le territoire de Billy-Berclau,  
Considérant la synergie de ce projet avec les entreprises de bâtiment présentes rue de Varsovie et le maintien d'emplois locaux,

Vu le projet immobilier répondant aux attentes environnementales et architecturales du SIZIAF,  
Vu le prix de la parcelle fixé à 30 €/m<sup>2</sup> H.T., soit 159 030 € H.T. pour une parcelle de 5 301 m<sup>2</sup>.

Vu l'estimation des domaines jointe en annexe 1,

Vu l'avis favorable du Bureau émis lors de sa réunion du 18 septembre 2025,

Considérant que cette délibération annule et remplace la délibération n°3 du 15 octobre 2025 du syndicat mixte SIZIAF,

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Approuve** la vente de ladite emprise foncière d'une surface d'environ 5 301 m<sup>2</sup> avant bornage, cadastrée AS 376P, AS 421P située rue Budapest sur le territoire de la commune de Billy Berclau à la société GEW ou toute société s'y substituant portant un projet immobilier pour le compte de GEW au prix de 30 € H.T. /m<sup>2</sup>,
- **Autorise** le Président à signer l'ensemble des actes de vente et, si besoin, les avant-contrats de vente,
- **Précise** que la réitération de la vente se fera au plus tard au 1<sup>er</sup> mars 2027,
- **Précise** que la rédaction de l'acte sera confiée à l'étude Confluence, notaire à Haisnes lez La Bassée.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdit,

  
Le Président  
PARC DES INDUSTRIES  
ARTOIS·FLANDRES  
  
André KUCHCINSKI